

Le successeur de de Villiers lui aussi tape du poing sur la table, l'armée française est en danger

écrit par Durandurand | 7 septembre 2017

J'avais émis des doutes sur le général François Lecointre successeur du Général de Villiers, loin sans faut il est dans ligne de son prédécesseur.

Le chef d'état-major des armées dézingue la « régulation budgétaire sauvage » de Bercy.

Par Vincent Lamigeon le 05.09.2017 à 12h51, mis à jour le 05.09.2017 à 12h51

Aux Universités de la défense de Toulon, François Lecointre a envoyé un bel Exocet à Bercy, soulignant les risques de déclassement des armées françaises. Le message est clair : malgré le traumatisme Villiers, le nouveau CEMA n'a pas l'intention de brider son discours.

Ceux qui attendaient un nouveau chef d'état-major des armées effacé, après le traumatisme de la démission du général Pierre de Villiers fin juillet, en seront pour leurs frais. Devant les 550 participants de l'Université de la défense, véritable aréopage du secteur militaire qui se réunit tous les ans début septembre, le nouveau chef d'état-major François Lecointre a montré mardi 4 septembre qu'il n'avait pas l'intention de renoncer à la liberté de parole de son prédécesseur. Interrogé sur ses attentes sur la future revue stratégique, qui doit fixer les objectifs des forces françaises pour les prochaines années, le CEMA a tenu à faire passer des messages clairs. « La réalité, c'est que l'urgence s'impose en matière de défense et de sécurité, a-t-il martelé. Le ministère des armées ne peut pas se dérober à cette urgence. »

Premier message fort : le nouveau CEMA n'a aucune intention de renoncer à donner son avis sur les arbitrages financiers. » Le chef d'état-major des armées, parce qu'il porte les opérations du ministère, porte aussi, par fonction, des responsabilités en matière de cohérence générale, à la fois de la programmation et des engagements

budgétaires », rappelle le général Lecointre, qui revendique un rôle majeur sur les investissements, la préparation du budget, les ressources humaines. Une façon de bien montrer que le poste de CEMA n'a rien perdu de ses prérogatives, malgré le psychodrame de juillet.

« Régulation budgétaire sauvage »

L'autre message clé est budgétaire. Certes, reconnaît François Lecointre, il faut aboutir à une meilleure sincérité du financement des opérations extérieures, qui doivent voir leur socle de financement augmenter. Mais le ministère des armées ne peut prendre seul à sa charge tous les coûts d'OPEX, par essence pas totalement prévisibles. « Le principe d'un collectif budgétaire qui prévoit une solidarité interministérielle sur l'engagement des armées est extrêmement important, estime le CEMA. Cela montre que ce ne sont pas les armées qui décident de leur engagement, mais que c'est bien l'engagement des armées de la France, voulu par le président de la République et le gouvernement, et qui est validé par le Parlement. »

La mise à contribution des armées, qui financent cette année l'intégralité du surcoût des OPEX du fait des fameux 850 millions d'euros coupés par Bercy, doit donc rester une exception. « Le socle de financement doit être le plus sincère possible, mais il serait extrêmement dangereux de dire que le ministère des armées, quoi qu'il arrive, prendra en charge l'intégralité des dépenses d'opérations extérieures », avertit François Lecointre. Un message destiné à l'Elysée et au Budget, suivi d'un second, bien plus violent, spécifiquement destiné à Bercy : « Il faut éviter la pire des choses, qu'on a déjà évoquée avec la ministre des armées et le président de la République : ces réflexes de régulation budgétaire sauvage qui viennent trop souvent, malheureusement, détruire le travail de cohérence des lois de programmation militaire et des lois de finances initiales. » Une allusion aux « réserves de précaution », « gels », et autres « surgels » que Bercy impose chaque année aux armées. Outre les 850 millions coupés, le Budget gèle ainsi toujours 700 millions d'euros de crédits militaires sur l'exercice 2017.

Modèle d'armée menacé

Que réclame le nouveau chef d'état-major des armées ? Il juge impératif de préserver l'autonomie stratégique des forces françaises, avec un « modèle d'armée complet et équilibré », qui préserve à la fois la capacité d'entrer en premier sur les théâtres d'opérations, et l'autonomie de décision de la France. Or ce modèle est menacé,

avertit le CEMA. Le fait que les armées soient sollicitées bien au-delà de ce que prévoyait leur contrat opérationnel fixé par le Livre blanc en 2013 (de l'ordre de 30%,) n'est pas viable sur le long terme. « Une armée est un gros paquebot, on ne reconstruit pas un appareil militaire en deux coups de cuillère à pot. Ca prend du temps, et ça se détruit bien plus vite que ça ne se construit. » L'Europe de la défense, priorité majeure du président Macron, peut apporter un appui bienvenu. Mais pour la construire « il faut avoir une capacité d'entraînement, et donc être fort », souligne François Lecointre.

L'urgence est donc de « redonner de la marge aux armées », juge François Lecointre, les forces françaises étant au taquet. **« Serions-nous capables aujourd'hui de nous engager dans l'opération Serval ?** La question mérite d'être posée. Nous devons réfléchir, le président de la République est d'accord là-dessus, à une nécessaire modulation du niveau d'engagements, pour ne pas épuiser les forces et être capable de répondre en cas de crise majeure et imprévue. » Le CEMA espère donc que la future revue stratégique pilotée par le ministre des armées Florence Parly redéfinira le contrat opérationnel des armées, c'est-à-dire la capacité maximale des forces françaises, en tenant compte de l'intensité des engagements actuels. Et de celle, difficilement prévisible, des opérations futures.

Lever le pied sur les OPEX ?

Mais ce contrat ne doit pas être considéré comme un engagement à tenir de façon permanente. « Le contrat opérationnel n'est pas fait pour être assuré à 100% tout le temps, rappelle François Lecointre. Il correspond à un effort maximum en cas de crise majeure, face à une menace qu'on aurait pas su prévoir. » **Surtout, il faut se garder de couper à nouveau les moyens financiers du ministère si ce seuil maximal n'est pas atteint en permanence, une tentation traditionnelle des gouvernements depuis 20 ans.** Le chef d'état-major des armées préconise au contraire de « satisfaire un impératif de régénération » des armées françaises, fragilisées par le surengagement actuel et les réductions de capacités engagées par la loi de programmation militaire 2014-2019, avec « l'intention, peut-être incantatoire, d'y remédier dans la LPM suivante ». **En clair, il est grand temps de lever le pied sur les opérations, pour laisser l'armée respirer un peu. Vu le contexte international, sacré programme.**

https://www.challenges.fr/entreprise/defense/le-chef-d-etat-major-des-armees-dezingue-la-regulation-budgetaire-sauvage-de-bercy_497360